



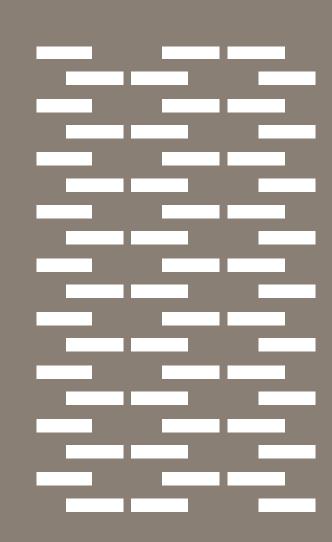






L'ASSOCIATION

Un engagement commun pour promouvoir un environnement urbain qui répond aux défis du changement climatique



Un engagement commun



Elaborer ensemble une vision pour la Suisse – 2010 à 2020 (Collaboration)



Développer une méthode de certification continue – depuis 2010

(Conception – Réalisation – Exploitation)



Créer l'Association suisse pour des quartiers durables - 2018

(Gestion de la certification)



Convention signée avec HEIG-VD, HEIA-FR et HEPIA - 2018 (Révisions)









Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland



Les membres | Une grande diversité de compétences













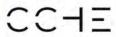






































































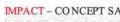
















Les ateliers C



Trois quartiers pilotes | > 350'000 m²





GREEN VILLAGEGRAND-SACONNEX • GE

COE & IMPLENIA

1ère étape en construction • révisée







GRUVATIEZ-EN-LAVEGNY

ORBE · VD

ORLLATI REAL ESTATE

1ère étape réalisée • révision







ANCIENNE PAPETERIE

MARLY • FR

MARLY INNOVATION CENTER

1ère étape en construction • révisée





Un réseau en croissance

Quartiers certifiés

•

0

350'000 m² SBP

Quartiers éligibles

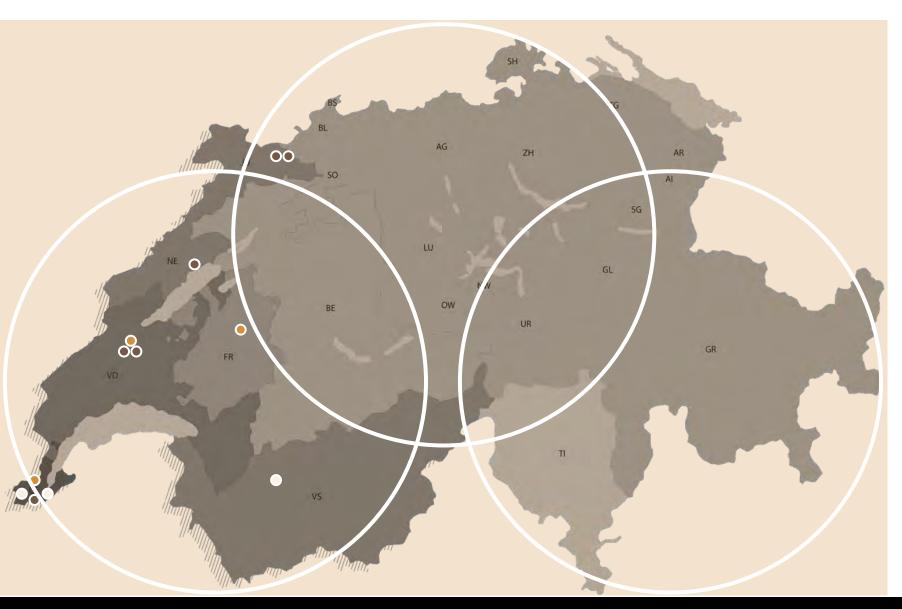
300'000 m² SBP

Analyses prérequis

750'000 m² SBP

Prévisions 2021 à 2025

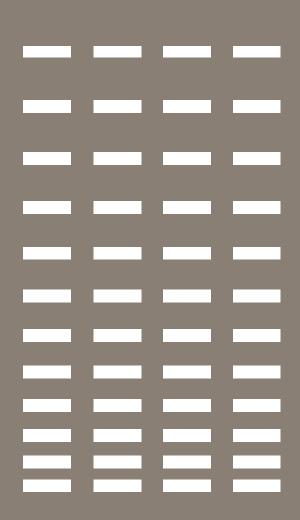
1′750′000 m² SBP





LA CERTIFICATION SEED

Une certification pour des quartiers qui consomment mieux et moins – pour permettre aux usagers de réduire leur empreinte écologique ensemble



Créer des quartiers désirables

• Infrastructure durable

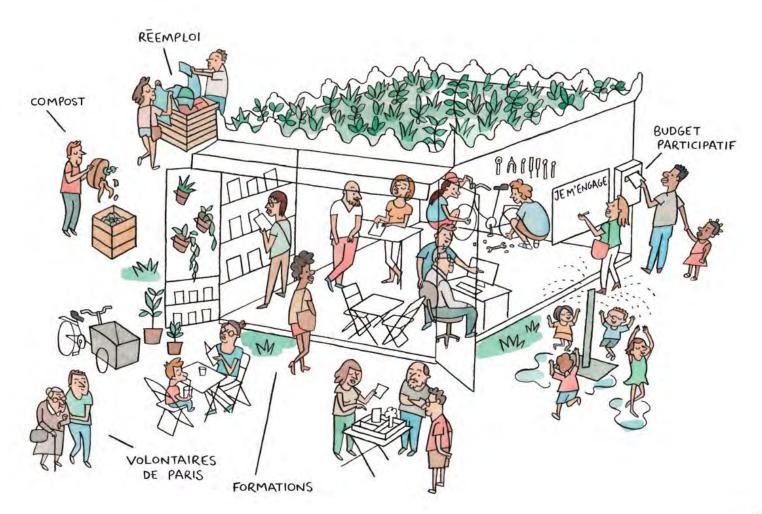
- Accessibilité aux besoins quotidiens
- Cheminements courts
- Alimentation de proximité
- Des espaces variés
- Principe de la ville du quart d'heure



...pour toutes et tous

• Infrastructure solidaire

- Trésorerie de quartier
- Support du voisinage
- Echanges intergénérationnels
- Formations

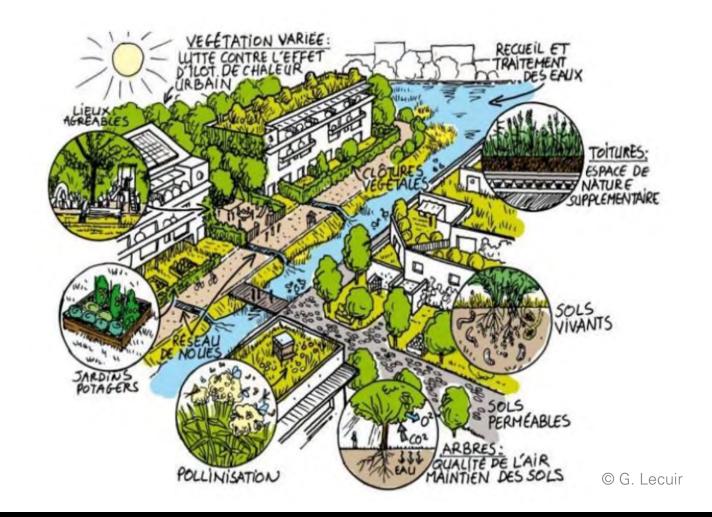




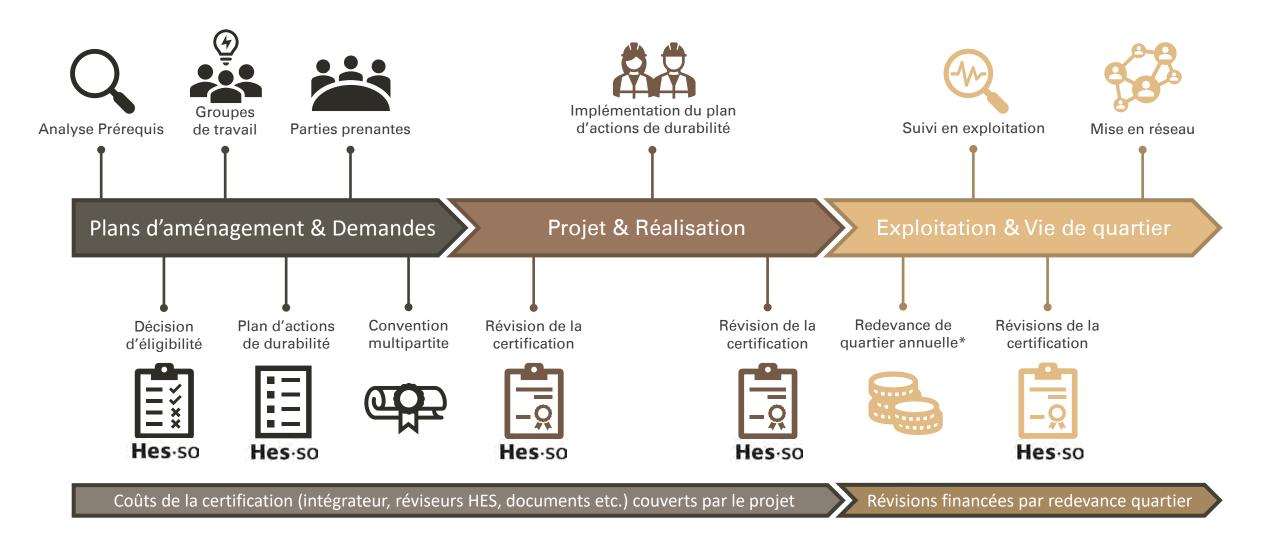


...et écologiques

- Infrastructure bleue et verte
 - Augmenter la biodiversité
 - Réduire l'effet d'îlot de chaleur
 - Améliorer la qualité de l'air
 - Créer des espaces naturels de détente



Un processus continu de certification de quartier



^{* 2,50} CHF/m2/an calculés sur la base de la surface de référence énergétique (SRE) – dont 1,70 CHF pour la trésorerie de quartier et 0,80 CHF pour le suivi par l'Association















PR 01 – ZONE DE PLANIFICATION URBAINE

Conformité à la planification Fédérale | Cantonale | Communale

PR 02 – AXE PRIORITAIRE DETRANSPORTS PUBLICS

Conformité à la stratégie fédérale de dessertes de transports en commun | politiques cantonales de mobilité | décisions communales

PR 03 – DÉVELOPPEMENT VERS L'INTÉRIEUR ET QUALITÉ URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

Conformité seuil minimal d'occupation du sol | formes urbaines | seuil de perméabilité des sols et de biodiversité

PR 04 – MIXITÉ DE PROGRAMME

Garantie d'une mixité de logements optimale | d'une mixité fonctionnelle | d'équipements et d'activités diversifiés, de politiques publiques

PR 05 – ENJEUX ÉCOLOGIQUES PRIORITAIRES

Non-atteinte à des biotopes de grande valeur | Approvisionnement énergétique majoritairement renouvelable | Évaluation des risques

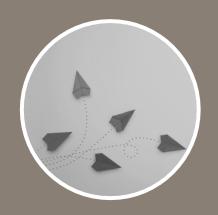














1.1 – MAITRISE DE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE

A – Énergie primaire NR

B - Énergie renouvelable sur site

1.2 – OPTIMISATION DES RESSOURCES

A – Rendement exergétique

B – Électricité certifiée

1.3 – MAITRISE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

A – Émissions de GES

B – Émissions de GES en exploitation

1.4 – MOBILITÉ COMBINÉE

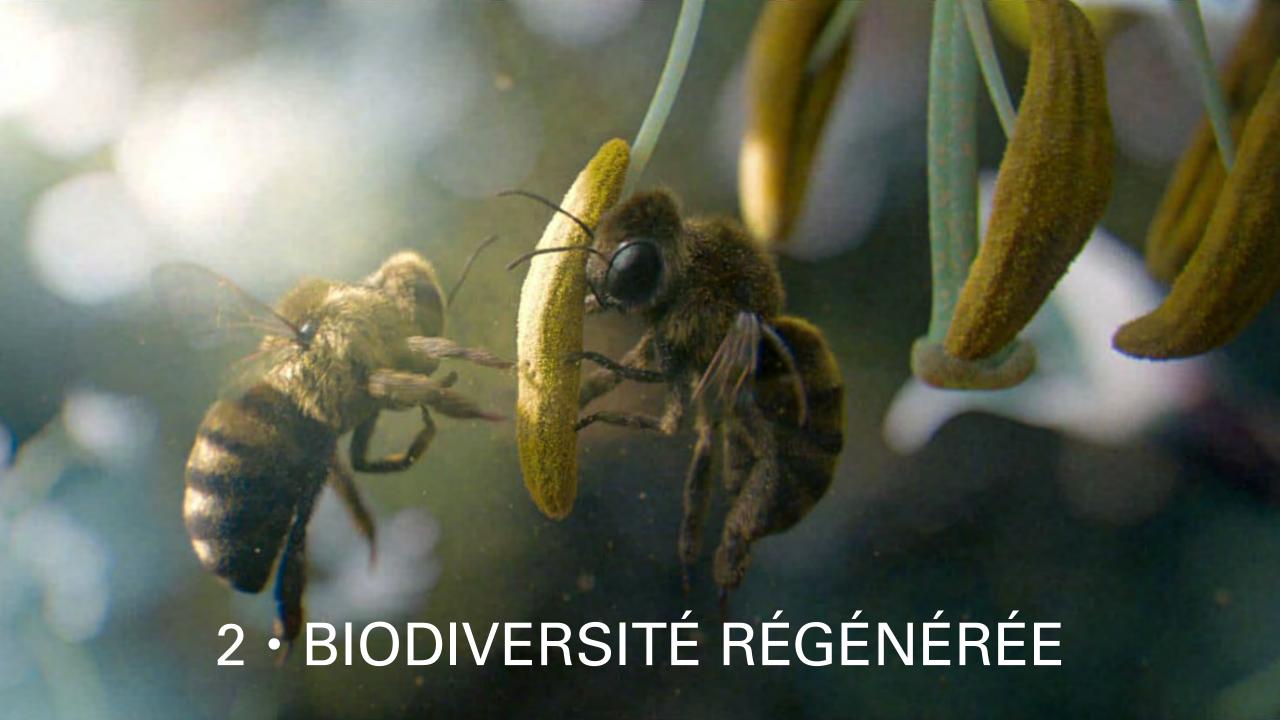
A – Équipements de mobilité douce

B – Accès facilité aux transports en commun

1.5 - RÉDUCTION DUTRANSPORT INDIVIDUEL MOTORISÉ

A – Part modale de TIM

B – Qualité du transport individuel motorisé













2.1 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL

A – Contrôle de la toxicité sur l'environnement local

B – Bonne gestion des effluents

2.2 – GESTION DES EAUX MÉTÉORIQUES

A – Gestion à ciel ouvert

B – Perméabilité des surfaces praticables hors accès routiers

2.3 – PERMÉABILITÉ DES SOLS

A – Surfaces de rétention

B – Surfaces de pleine terre

2.4 – BIODIVERSITÉ DANS LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

A – Surface dévolue à la biodiversité

B – Maitrise du risque de piétinement

2.5 – CONNEXIONS NATURELLES (TRAVERSANTES)

A – Connexion naturelle vers le grand paysage

5 – Qualité des écosystèmes













3.1 – MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DURABLES

A – Matériaux locaux et durables

3.2 – GESTION DES FLUX DE MATIÈRES

A – Limitation des matériaux d'excavation évacués (MEX

3.3 – GESTION DES DÉCHETS EN RÉALISATION

A – Limitation des déchets en réalisation, hors MEX

3.4 - GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

A – Limitation des déchets

3.5 – RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

A – Consommation d'eau du réseau

B – Potentiel de revalorisation des installations techniques

B – Intensité des flux logistiques

B – Maitrise du tri des déchets

B – Valorisation des déchets

B – Revalorisation des eaux de pluie et/ou des eaux grises













4.1 – ECONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE

A – Contrats locaux

4.2 – VIE SOCIOCULTURELLE DE QUARTIER

A – Développement intracommunautaire

4.3 – MIXITÉ SOCIALE

A – Diversité des logements

4.4 – MIXITÉ FONCTIONNELLE

A – Création d'emplois

4.5 – INVESTISSEMENTS DIFFÉRENCIÉS

A – Périmètres d'investissement par modèle d'affaire

B – Emplois solidaires

B – Gouvernance participative

B – Dissémination des logements sociau:

B – Lutte contre le travail au noi

B – Charges en exploitation (logements)













5.1 – QUALITÉ URBANISTIQUE

A – Diversité architecturale et urbanistique

5.2 – LOGISTIQUE URBAINE

A – Desserte pour la logistique urbaine

5.3 – ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

A – Construction sans obstacle

5.4 – CONFORT INTÉRIEUR

A – Confort thermique (estival)

5.5 – HYGIÈNE ET SANTÉ

A – Qualité de l'air intérieur

B – Qualité des aménagements extérieurs

B – Qualité de logistique urbaine

B – Espaces adaptés à la mobilité pour tous

B – Lumière naturelle

3 – Qualité acoustique













6.1 – GESTION DU PATRIMOINE

A – Identification du patrimoine

B – Conservation du patrimoine

6.2 – PROMOTION DE L'ART ET DE LA CULTURE

A – Éléments culturels ou artistiques

B – Equipements disponibles pour l'art et la culture

6.3 – QUALITÉ ALIMENTAIRE

A – Part de labels alimentaires

B – Part de produits issus d'«espèces menacées»

6.4 – ALIMENTATION LOCALE (DENRÉES DISTRIBUÉS IN SITU)

A – Approvisionnement alimentaire suisse

3 – Approvisionnement alimentaire régionale et respectueux

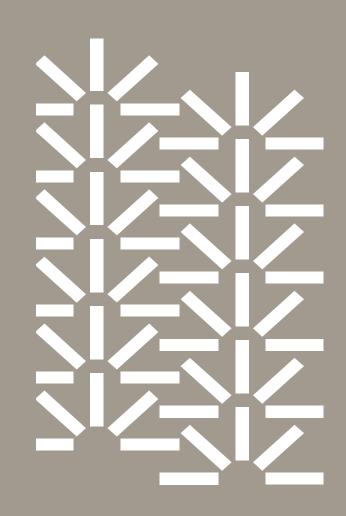
6.5 – PRODUCTION ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

A – Production alimentaire sur site ou par ACP

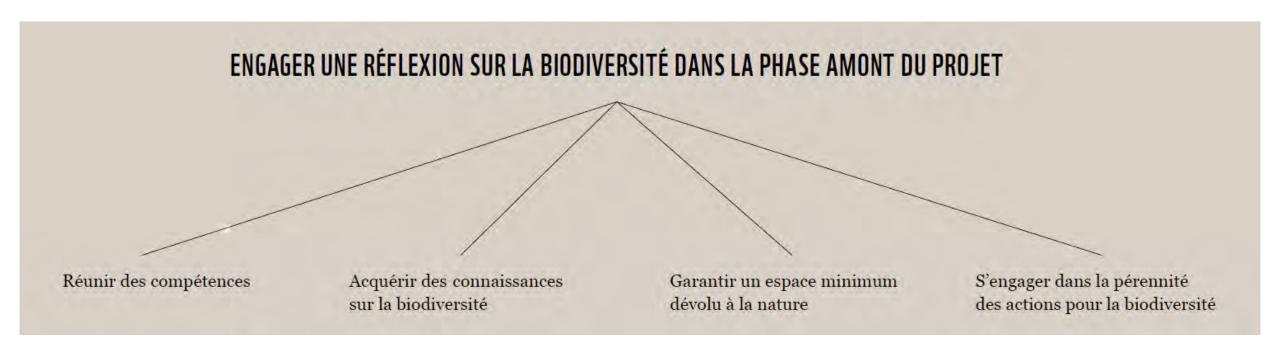
3 – Absence de produits phytosanitaires

LA METHODE BIODIVERSITE

Appliquer une méthode pour assurer une biodiversité fonctionnelle sur le périmètre du projet immobilier



Démarche Biodiversité | Les prérequis et l'application



Conception du projet Etude de variantes



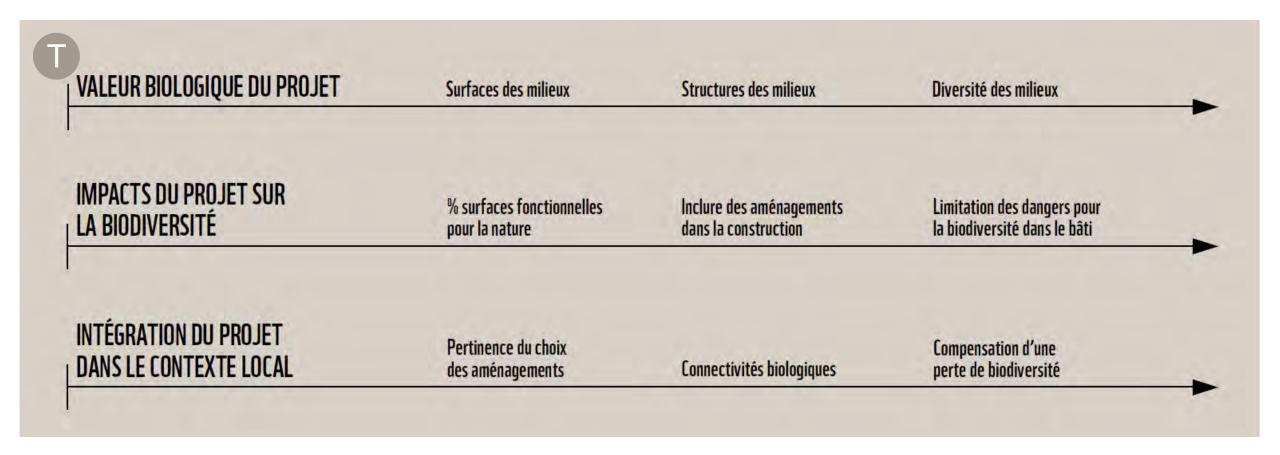
Conception des espaces verts



Après réalisation du projet - Vérification

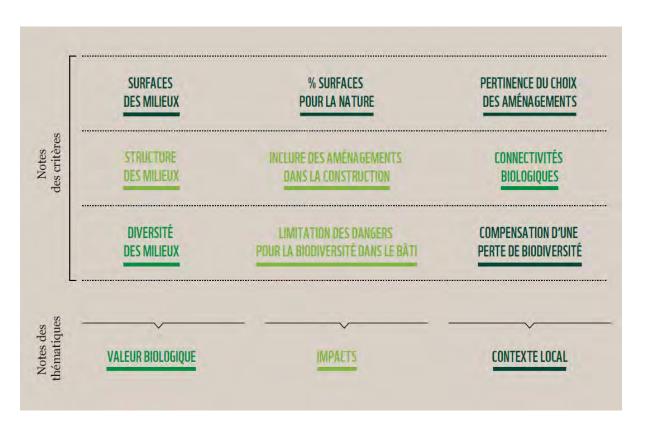


Méthode | Les 3 Thématiques et 9 Critères à évaluer





Validation de la biodiversité | Exemples









Τ

Valeur biologique du projet | Évaluation par le biais des « milieux »

Chaque typologie de milieux naturels présente un grand nombre de fonctions spécifiques pour la faune et la flore qui en dépendent. Les espèces y trouvent les conditions nécessaires pour leurs besoins vitaux. Les espaces verts qui ne possèdent pas ces caractéristiques n'ont pas de valeur significative pour la faune et la flore locale car ils ne sont pas fonctionnels.



Milieux de référence	Milieux de substitution
Sont considérés les « correspondants » naturels des principaux milieux aménagés par l'homme en zones bâties.	Ces milieux sont une déclinaison des catégories de milieux naturels, vers lesquels ils peuvent tendre mais jamais tout à fait correspondre, au regard de l'environnement dans lesquels ils sont implantés.
Milieux boisés	Milieux boisés avec une dominance de grands arbres, qualités biologiques très variables suivant les strates présentes et les essences.
Milieux bocagers	Bosquets, haies, jardins champêtres avec essences indigènes, vergers hautes tiges traditionnels,
Milieux prairiaux	Prairies ensemencées, gazons extensifs, talus avec fauche tardive, bandes herbeuses avec fauche tardive. Seules les prairies comprenant une majorité d'espèces indigènes sont considérées comme milieux prairiaux.
Milieux humides	Mares et petits plans d'eau dits « naturels », piscines naturelles avec lagunes végétalisées, bassins de lagunages, aménagements pour gestion des eaux claires : fossés, noues, plans d'eau,
	, <u></u>
Milieux rocheux	Rocailles, vieux murs, façades de bâtiments aménagées pour la faune (certaines façades végétalisées), tas de pierre, murgiers.
Milieux rocheux Milieux pionniers Trois déclinaisons sont considérées:	Rocailles, vieux murs, façades de bâtiments aménagées pour la faune
Milieux pionniers	Rocailles, vieux murs, façades de bâtiments aménagées pour la faune
Milieux pionniers Trois déclinaisons sont considérées: Terrains piétinés et rudéraux,	Rocailles, vieux murs, façades de bâtiments aménagées pour la faune (certaines façades végétalisées), tas de pierre, murgiers. Friches urbaines, chemins terreux avec bordures non traitées, surfaces



I

Milieu humide | Exemple du Parc Bertrand à Genève



Un simple fossé recueillant les eaux de ruissellement d'une surface engazonnée peut avoir une forte valeur pour la biodiversité s'il est aménagé et entretenu de façon extensive. Un apport d'argile, la creuse de quelques surprofondeurs, la pose de galets, de pierres et de souches ainsi que la plantation d'espèces rivulaires rendent cet aménagement biologiquement fonctionnel pour de faibles coûts d'aménagement. La surface réservée à ce milieu naturel est elle aussi relativement faible. Dans cet exemple (parc public à Genève), une bande de 1 m de gazon au minimum devrait être traitée selon les recommandations de la gestion différenciée, pour préserver le milieu du piétinement et augmenter la valeur biologique. Les nouvelles techniques de lagunage et de gestion des eaux superficielles à l'air libre offrent de nombreuses opportunités pour aménager des biotopes aquatiques. Ces aménagements peuvent être réalisés sur des surfaces relativement étroites et s'inscrivent très bien dans les corridors de déplacement pour la faune, tout en apportant une plus-value paysagère.







1

Surfaces des milieux | Tableau des surfaces minimum

Chaque milieu a une surface critique pour remplir ses fonctions vitales vis-à-vis des espèces animales et végétales qui le colonisent.

Intégrer cette donnée dans l'évaluation de la biodiversité dans le bâti. Définitions d'indices de surfaces propres à chaque milieu de substitution

Chaque type de projet doit pouvoir intégrer de la biodiversité. Aussi, afin que les petits projets ne soient pas péjorés par rapport aux grands projets, le pourcentage des surfaces consacrées à la biodiversité pondère la note.

Type de milieu	Surface <5 m²	Surface <10 m²	Surface >10 m²	Surface >25 m²	Surface >50 m²	Surface >100 m²	Surface >200 m²	Surface >500 m²	Surface >1000 m²	Surface >5000 m²
Milieu boisé							2	3	4	8
Milieu bocager						2	3	4	6	10
Milieu prairial			1	2	3	4	6	9	11	15
Milieu humide	1	2	3	4	5	7	8	10	12	15
Milieu rocheux	1	2	3	4	5	6	7	9	11	13
Milieu pionnier		2	3	4	6	8	9	10	11	13

Nombre de points obtenus =

 Σ pts pour chaque milieu x % de la surface du projet consacré à la biodiversité

Nb de milieux



Structure des milieux humides | Grille d'évaluation

Critères	QF=1	QF=1.2	QF=1.4	QF=1.7	QF=2
Situation	Proche des voiries (<10 m), dans un milieu piétiné (gazon)	Proche des voiries (< 10 m), dans une prairie	Modérément éloigné des voiries (< 10-50 m >), dans un milieu piétiné (gazon)	Modérément éloigné des voiries (< 10-50 m >), dans une prairie	Éloigné des voiries (50 m), dans une prairie
Connectivité	Isolé, fortes ruptures biologiques autour du milieu	Connecté avec un milieu naturel terrestre		Connecté avec d'autres milieux humides intérieurs au périmètre du projet	Connecté avec d'autres milieux humides intérieurs et extérieurs au périmètre du projet
Forme	Ronde, pas de paliers, pentes fortes	Contours sinueux, peu de paliers, pentes fortes	Ronde, présence de paliers, pentes douces	Contours sinueux, peu de paliers, pentes fortes	Contours sinueux, nombreux paliers, pentes douces
Degré de naturalité	Faible	Moyen		Bon	Optimal
Végétation riveraine	Pas de végétation indigène	Végétation indigène < 10-30% > du linéaire	Végétation indigène < 30-50% > du linéaire	< 50-80% > du linéaire	> 80% du linéaire



Structure des milieux humides | Exemple de calcul

Situation		Connectivité	1	Forme	1	Degré de naturalité	1	Végétation riveraine	-f	
Proche des voiries (<10 m), dans un milieu piétiné (gazon)		Connecté avec d'autres milieux humides intérieurs au périmètre du projet		Ronde, pas de paliers, pentes fortes		Moyen		Végétation indigène <30-50%> du linéaire		
1	х	1.7	X	1	х	1.2	x	1.4	-	2.9

Diversité des milieux | Evaluation

Le principal	objectif de cette thématique est de favoriser la diversité des habitats naturels dans les milieux urbanisés.
Le principal	objectif de cette thematique est de lavoriser la diversité des habitats hattirels dans les innieux di banises.
	INTERDÉPENDANCE DES SIX MILIEUX DE SUBSTITUTION IDENTIFIÉS.
	Intégrer cette donnée dans l'évaluation de la biodiversité dans le bâti.
CHAQUE MILIEU SL	UPPLÉMENTAIRE IDENTIFIÉ AUGMENTE LA VALEUR DE LA NOTE, INDÉPENDAMMENT DE SA QUALITÉ À CE STADE DE L'ÉVALUATION.
	Partir du postulat que chacun des six milieux identifiés a la «même» valeur.
La multiplication	de plusieurs milieux identiques sur le site renforce le maillage biologique et augmente d'autant plus sa valeu

Certification SEED | Intégration de la méthode dans le projet

